

LIVRET D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉLÈVES

ACCUEIL ET RESSOURCES DU TERRAIN DE STAGE

**SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION
C1**



SOMMAIRE

PREAMBULE	Erreur ! Signet non défini.
FICHE 1	4
Présentation des Hospices Civils de Lyon et de l'établissement d'accueil.....	4
FICHE 1 bis.....	5
Présentation des Hospices Civils de Lyon et de l'établissement d'accueil.....	5
FICHE 2	7
Charte d'encadrement Hospices Civils de Lyon	7
FICHE 3	8
Présentation de l'unité et conditions d'accueil.....	8
FICHE 4	9
Conditions d'accueil	9
FICHE 5	10
Pré requis avant l'arrivée en stage.....	10
IFSI.....	10
FICHE 5	12
Pré requis avant l'arrivée en stage.....	12
IFAS	12
FICHE 5	13
Pré requis avant l'arrivée en stage.....	13
IFMEM	13
FICHE 5	14
Pré requis avant l'arrivée en stage.....	14
IFA	14
FICHE 6.....	15
Situations cliniques prévalentes	15
Habilitation au dossier patient Easily para médical.....	16
Les 9 engagements pour la qualité de vie des stagiaires paramédicaux	17

PRÉAMBULE

Bienvenue au sein du Groupement Hospitalier Sud des Hospices Civils de Lyon.

Ce livret vous est destiné, il vous renseignera sur les conditions dans lesquelles va se réaliser votre stage. Il doit être pour vous un outil afin de mieux appréhender le temps que vous allez passer au sein du service.

Comme le rappelle votre référentiel de formation, les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances, mais aussi des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux soins, de la prise en charge des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe et par l'utilisation des savoirs dans la résolution des situations.

Vous devez être acteur de votre formation et pour cela il vous sera demandé de présenter et compléter votre portfolio tout au long du déroulé de votre stage.

Vous devrez formuler des objectifs de stage au regard de votre avancement dans la formation mais également de vos attentes en lien avec les spécificités du service qui vous accueille.

Vous devrez également, et ce tout au long du déroulé du stage, réaliser votre auto évaluation. Cette auto évaluation sera nécessaire pour la réalisation des bilans de mi-stage et stage que vous devrez organiser avec votre tuteur et/ou le cadre du service.

N'oubliez surtout pas de vous positionner dans une démarche constructive d'apprentissage en faisant preuve de curiosité, de dynamisme et de motivation.

Nous vous rappelons également que dans ce cadre, l'usage du téléphone portable doit se limiter au strict nécessaire. L'apport d'information sur les réseaux sociaux concernant des personnes ou des lieux peut conduire à des sanctions.

Sur leur lieu de travail, les étudiants et élèves, tout comme les agents, sont soumis à l'obligation de neutralité du service public. Ils ne peuvent pas manifester leur appartenance religieuse par leurs propos ou le port d'un signe religieux. Toute forme d'incitation et pratique religieuse est également interdite sur le lieu et pendant le temps de travail. Ces interdictions valent, quelles que soient les fonctions exercées au contact ou non du public, pendant le temps de travail et sur le lieu de travail.

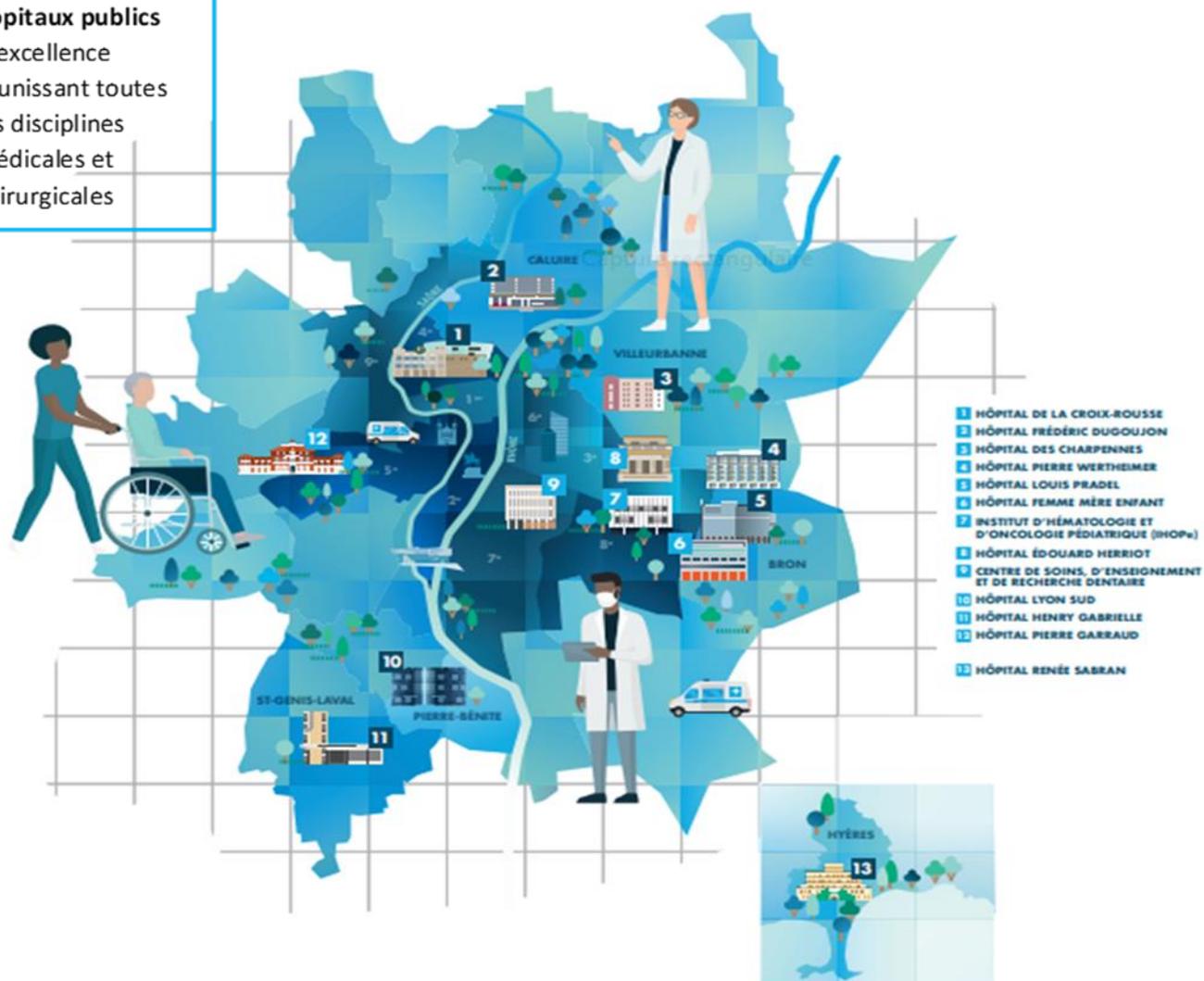
Bon stage.

FICHE 1

Présentation des Hospices Civils de Lyon

LES HCL : 2^{EME} CHU DE FRANCE

Forts de 200 ans d'histoire médicale, les **Hospices Civils de Lyon**, ce sont **13 hôpitaux publics** d'excellence réunissant toutes les disciplines médicales et chirurgicales



FICHE 1 bis

Présentation de l'établissement d'accueil

Un hôpital généraliste proposant une offre de soins complète :

Multiplés spécialités médicales et chirurgicales dont la cardiologie, la neurologie ainsi que l'orthopédie, l'urologie et la chirurgie digestive

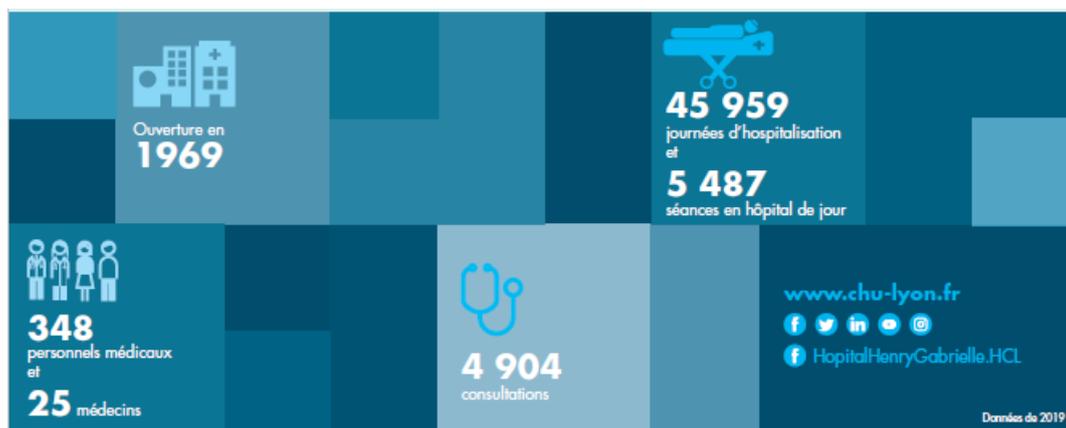
- ✓ Un établissement de référence dans la prise en charge des urgences, des femmes enceintes, de l'endométriose et des patients âgés.
- ✓ Associé à un campus universitaire de 4 000 étudiants.
- ✓ 1er site de cancérologie des HCL
- ✓ Centres européens en recherche clinique dont le Centre Européen pour la Nutrition et la Santé et Institut Européen du Lymphome (CENS-ELI).

Hôpital Lyon Sud et Hôpital Henry Gabrielle

C'est aussi :

- Projet de rénovation des urgences, des blocs opératoires et des services de réanimation (BAURéals).
- Arrivée du métro B sur le site, prévue en octobre 2023.
- Maison hospitalière (hébergement des accompagnants et des patients avant l'hospitalisation).

Hôpital Henry Gabrielle



Ouvert en 1969 sur la commune de Saint-Genis-Laval, l'hôpital Henry Gabrielle est spécialisé dans la médecine physique et de réadaptation. Reconnu au niveau national, il est un établissement de pointe dans la rééducation des affections neurologiques, les prises en charge des blessures médullaires, traumatismes crâniens, suivis post-AVC, pathologies tumorales et dégénératives et en rééducation neuro-périnéale et sexologique.

L'hôpital Henry Gabrielle est situé sur la commune de Saint-Genis-Laval.
20 route de Vourles, 69230 Saint-Genis-Laval ;
Transports publics : Bus 17 - C10



Un nouvel hôpital dédié à la médecine de réadaptation

A l'horizon 2028, l'Hôpital Universitaire de Médecine de Réadaptation de Lyon (HUMR) : un nouvel hôpital au cœur du pôle hospitalo-universitaire du Groupement hospitalier Est des HCL.

Le repositionnement des activités médicales de l'hôpital Henry Gabrielle va prendre place au cœur du Groupement Hospitalier Est à l'horizon 2028, dans le cadre de la construction du nouvel Hôpital Universitaire de Médecine de Réadaptation de Lyon (HUMR), en partenariat avec le centre hospitalier Le Vinatier.

Ce nouvel Hôpital Universitaire de Médecine de Réadaptation de Lyon, sera situé à Bron, sur une parcelle commune entre le Groupement Hospitalier Est des Hospices Civils de Lyon et le centre hospitalier Le Vinatier.

Son implantation au cœur du Pôle neurosciences et de Recherche de Lyon constitue l'assise du projet médical, pour offrir aux patients une médecine physique et de réadaptation experte et innovante. Les interactions entre la recherche et les soins en rééducation neurologique et pédiatrique sont l'un des enjeux majeurs du projet, pour la prise en charge des patients.

Charte des apprenants aux Hospices Civils de Lyon

Cette charte, élaborée par un groupe de travail, composé de professionnels, validée par le groupe de pilotage du projet « tutorat- compagnonnage », s'adresse à tous les professionnels des Hospices Civils de Lyon concernés par l'encadrement des apprenants. Ceux-ci peuvent être des stagiaires des écoles, des professionnels nouvellement embauchés dans l'Institution, des professionnels en mobilité fonctionnelle, etc.

Elle vise à soutenir la mise en œuvre progressive du nouveau dispositif de professionnalisation des apprenants, intégré au management des services, et caractérisé par trois niveaux d'action :

- > un service, organisé comme un service apprenant,*
- > un tuteur identifié qui assure l'ingénierie du parcours apprenant*
- > des professionnels de proximité chargés de compagnonnage.*

1. L'encadrement des apprenants est une obligation réglementaire et/ou conventionnelle.
2. L'encadrement des stagiaires des écoles sur les lieux de stage fait partie intégrante de la formation en alternance. La formation de ces stagiaires relève d'une responsabilité partagée entre les professionnels des écoles et ceux des secteurs accueillants.
3. L'encadrement des nouveaux arrivants fait partie intégrante de la certification HAS (critère 3b)
4. Le projet d'encadrement des apprenants fait partie intégrante du projet d'établissement des HCL, à travers le projet social et également dans le projet de soins des paramédicaux, décliné dans les fiches actions de pôle et d'unités.
5. Le cadre de l'unité fonctionnelle est porteur de la responsabilité du projet d'encadrement, de la qualité du parcours apprenant, de son organisation et des évaluations. Il peut déléguer cette mission au(x) tuteur(s)
6. L'encadrement des apprenants correspond à un processus individualisé de prise en charge, depuis l'accueil, la construction d'un parcours, l'évaluation par le cadre et / ou le tuteur, permettant la mise à disposition des moyens et compétences de l'ensemble des professionnels de l'unité.
7. Les professionnels des unités, et ceux des écoles pour leurs stagiaires, accompagnent l'apprenant dans une démarche de réflexivité face aux situations, facilitent l'apprentissage de gestes et activités, qu'elles soient techniques, administratives ou de soins. Ils favorisent la construction d'une identité professionnelle pour les stagiaires des écoles et l'intégration dans l'équipe pour le nouvel arrivant.
8. Les étapes de ce processus font l'objet d'un suivi et d'évaluations au moyen des supports de traçabilité mis à disposition par les écoles (type portfolio) et / ou propres aux unités fonctionnelles, en lien avec les fiches outils du guide institutionnel HCL (guide méthodologique du processus d'intégration et de professionnalisation des stagiaires et des nouveaux arrivants)
9. Les apprenants ont des droits et des devoirs. Ils ont le droit d'être encadrés, et d'avoir un entretien d'évaluation. Ils sont responsables et acteurs de leur apprentissage, ils se doivent d'adopter un comportement conforme aux exigences et règles et valeurs professionnelles. Les stagiaires des écoles ont le droit de conserver leur position d'apprenants, alors que pour les professionnels, celle-ci ne peut être que transitoire.

Hospices Civils de Lyon

FICHE 3

Présentation de l'unité et conditions d'accueil

INTITULE

Établissement : Groupement Hospitalier Sud

Adresse postale :

Hôpital Henry Gabrielle

20 Route de Vourles 69230, Saint Genis Laval

Pôle : PAM Soins de Suite et Rééducation

Intitulé du service, de l'unité :

Unité C1

Tél : 04 78 86 51 41

Localisation dans l'établissement

Pavillon J. Bourret 3^{ème} étage

TYPOLOGIE DU STAGE

Soins :

Courte durée

Longue durée, de suite et de réadaptation

Santé mentale et psychiatrie

Individuels ou collectifs sur lieux de vie

Spécialités ou orientation :

Hospitalisation complète

Consultations

Hôpital de semaine

Hôpital de jour

CAPACITE D'ACCUEIL

Lits : 25

Places :

Box :

5 chambres simples et 11 chambres doubles

ORGANIGRAMME

Cadre de santé :

Téléphone : 04 78 86 50 73

Maitre de stage : cadre de santé

Tuteur :

FICHE 4

Conditions d'accueil

ÉQUIPE DE SOINS			
	Nombre		Autres professionnels de l'équipe pluridisciplinaire
	Jour	Nuit	
Médecin	2 + 2 int		Assistante sociale Diététicienne Ergothérapeutes Kinésithérapeutes Moniteurs Activités Physiques et Adaptées. Orthophonistes Orthoptiste Psychomotriciennes
Cadre	1	1	
IDE	9		
ASD	12		
ASH			
Particularités / spécificités : (transversalité, réseau, équipes mobiles) Prise en charge des patients en Post AVC après la phase aigüe. Programme de rééducation intensive.			
HORAIRES DE L'ÉQUIPE		HORAIRES DE L'ÉTUDIANT	
Matin : 06H40-14H30 Soir : 13H55-21H25 Jour : 08H30-16h25 Nuit : 21H00-07H00 Alternance jour/nuit : Non		7H DE STAGE/JOUR + 30 minutes de repas Ou 10H /12H selon les spécificités de l'unité Matin : 06H40-14H20 Soir : 14H-20H30 Journée : 8H30-15H30 (pour les étudiants IDE)	
Modalités d'encadrement : <ul style="list-style-type: none"> - Accueil dans les 48H par la cadre de l'unité ou tuteur - Évaluation quotidienne par les compagnons (Cf. grille d'évaluation) - Évaluation mi-stage par le tuteur + /- compagnons - Évaluation finale (auto-évaluation sur le port folio et évaluation par le tuteur +/- compagnons sur la fiche d'évaluation finale). 			
Ressources mises à disposition : <ul style="list-style-type: none"> - Livret d'accueil destiné aux patients (CHLS, GHS, unité C1) - Livret d'accueil des nouveaux professionnels du GHS - Livret destiné aux nouveaux professionnels et aux étudiants - Référentiel unité C1 - Cours - Textes réglementaires - Classeur protocole de soins 			
Informations pratiques : Accès à l'établissement, repas, vestiaires, tenues... Accès : Bus 17 - C10 (cf plan page 6) Repas : Sur place dans le service si repas amené ou au self (carte à recharger le jeudi au bureau des entrées) Vestiaires : situé dans la lingerie (placard commun à tous les étudiants, fermé à clé)			

FICHE 5

Pré requis avant l'arrivée en stage

IFSI

Connaissances théoriques ou pratiques à acquérir ou à revoir avant l'arrivée en stage :

Pré requis :

❖ 1ère année :

- Connaissance théorique : anatomie physiopathologie du système neurologique (si vu en cours).
- Savoir accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens (respect pudeur, intimité, règles d'hygiène et d'asepsie, sécurité et relationnel)
- Avoir des connaissances sur les différents paramédicaux intervenants
- Connaissances de base en manutention des patients

❖ 2^{ème} année :

- Connaissance théorique : lésions cérébrales, traumatismes crâniens, atteintes médullaires : tétra et paraplégies, atteintes vasculaires : Accident Vasculaires Cérébraux, hémiparalésies (si déjà vu en cours).
- Connaissance pratique : approfondissement des soins d'hygiène et de confort, soins techniques déjà vu dans les précédents stages.
- Savoir évaluer une situation clinique au regard des données recueillies
- Savoir planifier les soins en fonction des impératifs et de l'organisation du service
- Savoir participer à la traçabilité écrite et aux transmissions orales.
- Savoir communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- Savoir solliciter à bon escient les autres professionnels de santé

❖ 3^{ème} année :

- Connaissance théorique : lésions cérébrales, traumatismes crâniens, atteintes médullaires : tétra et paraplégies, atteintes vasculaires : Accident Vasculaires Cérébraux, hémiparalésies.
- Connaissance pratique : maîtrise des soins d'hygiène et de confort, soins techniques déjà vu dans les précédents stages.
- Connaissance sur la pharmacologie en rapport avec la spécialité
- Connaissance des différents examens pouvant être pratiqués en service neurologie
- Maîtrise du calcul de dose et de débit
- Savoir identifier les risques mettre en œuvre les mesures de préventions (vigilance)
- Savoir mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs adaptés à la personne soignée

Objectifs du service :

- Connaître et comprendre les pathologies accueillies dans le service, leurs conséquences et leurs PEC ;
- Connaître les traitements spécifiques, indications, effets secondaires ;
- Savoir mobiliser les patients en utilisant les techniques de manutention adéquates ;
- Suivre un ou des patients dans leur rééducation et prendre en compte le travail en équipe pluridisciplinaire des différents intervenants ;

- Savoir réaliser une toilette complète et une toilette partielle en tenant compte de l'hygiène et du respect de la personne ;
- Prendre en charge un ou plusieurs patients dans leur globalité ;
- Utiliser les différents outils de transmissions utilisés dans le service ;
- Participer aux relèves écrites et orales ;
- Savoir apprécier et s'adapter à l'évolution des patients dans leur prise en charge ;
- Adapter son attitude relationnelle et une communication adaptées aux patients ;

 Voir, comprendre et réaliser :

- Sondage évacuateur vésical (SEV),
- Pose, ablation et changement de sonde à demeure,
- Utiliser l'appareil à échographie vésicale (Bladder scann)
- Soins de trachéotomie,
- Pose de voie veineuse périphérique...

FICHE 5

Pré requis avant l'arrivée en stage IFAS

Connaissances théoriques ou pratiques à acquérir ou à revoir avant l'arrivée en stage :

OUI

NON

Si oui, précisez en déclinant en fonction de l'année si vous le souhaitez :



FICHE 5

Pré requis avant l'arrivée en stage IFMEM

Connaissances théoriques ou pratiques à acquérir ou à revoir avant l'arrivée en stage :

OUI

NON

Si oui, précisez en déclinant en fonction de l'année si vous le souhaitez :

FICHE 5

Pré requis avant l'arrivée en stage

IFA

Connaissances théoriques ou pratiques à acquérir ou à revoir avant l'arrivée en stage :

OUI

NON

Si oui, précisez en déclinant en fonction de l'année si vous le souhaitez :



FICHE 6

Situations cliniques prévalentes

Missions principales :

Soins à visée : éducative préventive diagnostique curative palliative

Le patient est pris en charge à Henry-Gabrielle pour retrouver un certain niveau d'autonomie en fonction de sa pathologie et de ses possibilités de récupération.

L'équipe pluridisciplinaire l'accompagnera pour lui permettre de faire face à son handicap, et dans la mesure de ses possibilités et de ses désirs, de regagner son domicile ou d'être accueilli dans une structure adaptée. Le but de la prise en charge est d'aider le patient handicapé à retrouver une place dans la société et le monde du travail.

Caractéristiques de la population accueillie :

Patients adultes (18 à 70 ans) présentant un déficit moteur, sensitif, cognitif ou une conjugaison de un ou plusieurs de ces éléments

Pathologies et/ou situations prévalentes :

- Lésions cérébrales : traumatismes crâniens, réveils de coma ...
- Atteintes médullaires : tétraplégies et paraplégies
- Atteintes périphériques : maladies Charcot, Guillain- Barré...
- Les atteintes vasculaires : Accident Vasculaires Cérébraux, hémiplegies

Protocoles de soins spécifiques, référentiel de bonnes pratiques :

Parcours de soins :

Habilitation au dossier patient Easily para médical

- Le cadre de santé :

- Identifie les étudiants éligibles à l'habilitation (IFSI des HCL),
- Procède à l'habilitation des étudiants concernés, sur le rôle « étudiant » et sur le périmètre CR de stage,
- En informe l'équipe infirmière

- L'étudiant infirmier :

- Se paramètre dans le CR où il est habilité
- Consulte et renseigne le dossier d'un patient dans le cadre de son champ de responsabilités pour assurer des soins sécuritaires et permettre la continuité des soins
- **Ne doit pas tracer l'administration du médicament en autonomie**
- **Ne doit pas utiliser la fonction « faire une demande pour moi-même » ou utiliser la fonction « bris de glace » pour rechercher un patient non présent dans l'unité**
- Ne doit pas utiliser le code d'un autre professionnel ou d'un autre étudiant
- Ne doit pas réaliser d'impression ou de photographie du dossier patient, ni échanger des informations concernant les patients avec des moyens non sécurisés (SMS, photos, mails personnels, réseaux sociaux) et des personnes non habilitées (ne faisant pas partie de l'équipe de soins).

Besoin d'aide ?

En cas de difficulté ou pour toute question / remarque :



support.habilitations_easily@chu-lyon.fr



654 choix 1

LES 9 ENGAGEMENTS

POUR LA QUALITÉ DE VIE DES STAGIAIRES PARAMÉDICAUX

La présente charte s'applique à toute personne en formation clinique, que cette formation soit initiale ou continue, dès lors que cette personne exerce dans l'établissement ou la structure pendant un stage et quelle qu'en soit la durée. La charte intégrale est disponible sur les sites de la FHF et de la FNEFI.

1

L'ACCUEIL DU STAGIAIRE

- Un livret d'accueil est adressé au stagiaire en amont de son arrivée sur le lieu de stage.
- Un temps d'accueil dédié est prévu par la structure de stage.

2

L'INTÉGRATION DU STAGIAIRE

- L'intégration commence par l'appréhension de l'organisation, elle s'organise au niveau institutionnel et au niveau de la proximité par le maître de stage ou le tuteur.

3

LES CONDITIONS DE TRAVAIL, DE SANTÉ AU TRAVAIL ET DE SÉCURITÉ POUR LE STAGIAIRE

- Pour chaque stagiaire, le lieu de stage s'engage à fournir :
 - ▶ Un **espace décent** pour se changer et d'un espace individuel et sécurisé pour entreposer ses effets personnels.
 - ▶ Des **conditions de restauration** nécessaires à une réelle pause journalière.
 - ▶ Des moyens lui permettant d'**accéder** au lieu de stage.
 - ▶ Un **accès individuel aux logiciels** utilisés par les équipes de soins, afin notamment de faciliter la traçabilité des soins réalisés dans le respect des procédures informatiques et règles relatives au dossier de soins informatisé.
 - ▶ Un **espace de travail** adapté permettant l'accès aux documents nécessaires à la prise en charge des usagers.
 - ▶ Lorsque cela est possible, un **accès au parking** de l'établissement dans les mêmes conditions que les professionnels.
 - ▶ Un **dispositif de protection du travailleur isolé** s'il est prévu que chaque professionnel en porte un.

4

LA FORMATION REÇUE PENDANT LE STAGE

- Le stagiaire doit avoir la possibilité de recourir à un encadrant de sa spécialité le cas échéant, désigné au préalable pendant la totalité du stage.
- Au plus tard le 1^{er} jour du stage, les objectifs d'apprentissage formulés par le stagiaire et son institut de formation sont présentés à la structure d'accueil.
- L'encadrant organise le stage afin de répondre aux objectifs d'apprentissage et de compétences attendues.

5

LA GESTION DU TEMPS DE STAGE

- L'encadrant et le stagiaire s'accordent sur le parcours du stage, en début de stage.
- Au cours du stage, l'encadrant veille à consacrer du temps dédié au stagiaire pour répondre à toutes questions ou besoins d'approfondir un point.

6

L'IMPLICATION DU STAGIAIRE

- L'établissement met en œuvre une organisation qui permet l'implication des stagiaires dans leurs temps d'apprentissage.
- Le stagiaire assume sa place d'acteur dans sa formation sur le lieu de stage.

7

LES CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION

- Un temps dédié est identifié, au début du stage, pour les évaluations de mi et fin de stage.
- Le stagiaire doit être présent lors de son évaluation, il doit pouvoir s'exprimer.
- La structure de stage fait également l'objet d'une évaluation de satisfaction par le stagiaire.

8

LA PARTICIPATION À LA VIE INSTITUTIONNELLE

- Le stagiaire a accès, s'il le souhaite, aux ordres du jour et PV des instances représentatives du personnel et assiste aux réunions pluridisciplinaires de la structure de stage.

9

L'APPLICATION DE LA CHARTE

- La présente charte est largement diffusée par tous les moyens à tous les lieux de formation et tous les lieux de stage.
- Elle est une référence de la qualité du stage.